



Mieux vieillir : une convention entre la Ville de Grenoble, le CCAS et AG2R La Mondiale

La Ville de Grenoble, le CCAS et AG2R ont signé une convention de partenariat sur 3 ans (2018-2020) pour permettre de développement d'actions d'accompagnement des personnes âgées à domicile ou en établissement.

AG2R La Mondiale octroie ainsi au CCAS et à la Ville une enveloppe de **100 000 euros par an sur trois ans** (soit 300 000 euros) pour permettre le développement d'actions relevant de 2 axes d'intervention.

Axe 1 : Prévention des situations de vulnérabilité sanitaire, économique et sociale des personnes âgées à domicile comme en établissement.

Les actions proposées visent à:

- Prévenir les situations de précarité budgétaire liées au passage à la retraite,
- Faciliter l'accès aux droits,
- Renforcer le dispositif de médiateurs pairs en

santé, initié en 2016, sur de nouveaux quartiers de Grenoble,

- Mieux identifier le repérage des situations d'isolement des personnes âgées en s'appuyant sur les services du CCAS et de la Ville et proposer des actions correctives,

- Favoriser la mobilité des personnes en perte d'autonomie,

- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées par des investissements en matériel adapté.

Axe 2 : Développement de prestations d'accompagnement individuelles et collectives à destination des personnes et aidants familiaux, notamment via l'animation d'ateliers bien-être à destination des personnes âgées et de leurs aidants.

Dans le cadre de ces orientations et dans le respect de l'enveloppe

financière octroyée, la Ville et le CCAS proposent des projets innovants. C'est ainsi qu'un projet de médiation animale auprès des personnes âgées ayant des troubles cognitifs a vu le jour.

Les projets identifiés concernent de nombreux services et missions Ville et CCAS : Ville Amie des Aînées, Direction de la Santé Publique et Environnementale, Direction Action Territorialisée, Service de Soins Infirmiers A Domicile, Restauration à Domicile, Pôle Inclusion Financière, Service Social Personnes Agées, Equipe Spécialisée Alzheimer, Maison des Aidants Denise Belot, Accueil de jour Les Alpains, Résidence Autonomie Saint Laurent...

La Ville de Grenoble et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) portent des politiques publiques autour de la santé et de l'action sociale qui visent à favoriser l'accès aux droits des personnes, notamment des plus vulnérables et la cohésion sociale. La Ville et le CCAS mènent notamment des actions pour favoriser l'accès aux soins de tous et s'inscrit dans une dynamique de maintien à domicile et d'accompagnement des personnes âgées par des services adaptés à leur niveau d'autonomie et à leurs choix. Depuis plusieurs années, le CCAS de la Ville de Grenoble travaille avec AG2R La Mondiale sur un certain nombre de projets ponctuels (par exemple, la précarité énergétique).

AG2R La Mondiale, 1^{er} groupe de protection sociale en France, propose une gamme complète de produits et services en retraite, épargne, prévoyance et santé. Société de personnes à gouvernance paritaire et mutualiste, AG2R La Mondiale cultive un mode de protection sociale qui conjugue étroitement rentabilité et solidarité, performance et engagement social. A ce titre, il consacre chaque année plusieurs millions d'euros à son fonds d'action sociale réglementaire pour aider les personnes fragilisées et soutenir des initiatives individuelles et collectives dans le domaine du logement, de la prévention santé, de l'aide aux aidants, et de l'accompagnement vers l'emploi des publics fragilisés.



Signature de la convention le 23/01/2018 avec Ibrahim Bah, Administrateur AG2R La Mondiale, Kheira Capdepon, Adjointe aux personnes âgées et à la politique intergénérationnelle, Alain Denoyelle, Vice-président du CCAS, et Caroline Bruynoghe, Directrice régionale Alpes chez AG2R La Mondiale